



MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

[@Min_Finances](https://twitter.com/Min_Finances)

Paris, le 29 octobre 2014
N° 073

Le Forum mondial sur la transparence fiscale marque une étape décisive et irréversible dans la lutte contre la fraude fiscale

Aujourd'hui, 51 Etats ont signé à Berlin un accord multilatéral établi par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) visant à mettre en place entre eux un échange automatique d'informations financières à des fins fiscales dès 2017.

Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, a déclaré : *"Cette signature est une étape décisive et irréversible dans la lutte contre la fraude fiscale. C'est un changement d'époque. Aujourd'hui marque la fin du secret bancaire en Europe, et même au-delà". "C'est insupportable pour les citoyens qui paient leur impôt d'en voir certains qui y échappent"*, a-t-il ajouté.

La France a joué un rôle moteur dans cette avancée, avec ses partenaires européens du "G5" (Allemagne, Espagne, Italie et Royaume-Uni). Le 14 octobre dernier, lors du dernier Conseil de l'ECOFIN, les Etats membres s'étaient déjà accordés sur l'adoption d'une directive instaurant l'échange automatique au sein de l'Union européenne, également en 2017. Le ministre a indiqué : *"Les négociations ont avancé beaucoup plus vite que prévu. La France y a joué un rôle moteur. C'est grâce à cette accélération, et parce qu'ils savent que bientôt ils ne seront plus protégés par le secret, que de plus en plus d'évadés fiscaux prennent la décision de régulariser leur situation". "En France, les recettes de la lutte contre la fraude fiscale ont permis de financer en 2014 une baisse d'impôt pour plus de 4 millions de ménages"*, a par ailleurs rappelé le ministre.

Michel SAPIN a appelé à la poursuite des travaux menés au sein du Forum mondial, qui vise à garantir une mise en œuvre conforme du nouveau standard mondial et à s'assurer que tous les pays prennent conscience des bénéfices qu'ils peuvent en tirer.

La surveillance établie dans le cadre du Forum mondial sur l'échange sur demande reste essentielle et devra se poursuivre, dans l'attente de la mise en place de l'échange automatique et pour les pays qui n'y ont pas encore souscrit. *"Tous les pays doivent répondre aux demandes qui leur sont adressées par les administrations fiscales partenaires"*, a souligné le ministre.

Le ministre a par ailleurs insisté sur la nécessité de lutter également contre l'optimisation fiscale des multinationales. *"Il faut rester mobilisé pour agir contre l'optimisation fiscale des grandes sociétés, c'est l'autre combat que nous portons au niveau européen et au niveau mondial, pour une stabilité morale et financière indispensable à nos pays"*.

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr